



Harcelement moral cassation

Par fleurdevenus, le 12/09/2009 à 09:51

Bonjour

J'ai un soucis je ne sais pas que faire

C'est une tres longue histoire que je ne peu relater ici

J'ai fais un proces contre mon patron pour harcelement au prud'homme que j'ai gagnée il a fait appel et là j'ai perdue malgres les preuves de l'inspection du travail qu'il avait mis à la porte ainsi que le medecin du travail maintenant je suis allée en cassation je n'ai fait que la demande d'aide juridictionnelle et hier soir j'ai appris qu'il licencié le reste des employées donc par déduction il va fermer que faire s'il n'y a plus d'entreprise

Le pire c'est que mon patron ne m'a payé depuis 200 et a déclaré au impot comme quoi il m'a réglé l'année derniere

Le pire de l'histoire j'avais remis le chèque que mon patron m'avait fait et mon avocat l'a mis dans son coffre et n'a pas payé la partie adverse un jour un huissier est venu frapper à ma porte pour me réclamer l'argent avec des frais vien sur là je me bas avec celà aussi car mon avocat malgrès sont erreur ne veut rien savoir et je doit payer

Qui peut m'aidée je ne sais plus quoi faire

Merci pour votre réponse
Cordialement